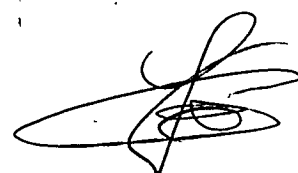


Bordereau attestant l'exactitude des informations - LYON - 6901 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 27/11/2025 - B2025/066791 - 2005 B 04252 - 484 406 186 - 4 AOUT AUTOS

Etats financiers au 31/12/2024

ETATS FISCAUX

*Certifié Conforme
à l'original
le gérant Franck Larosa
le 30/10/2025*



Désignation de l'entreprise		SARL 4 AOUT AUTOS		48 Rue DU DAUPHINE		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		69800 SAINT-PIREST		Durée de l'exercice en nombre de mois *		12	
SIRET		4 8 4 4 0 6 1 8 6 0 0 0 2 9		Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				31122024		31122023	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014		016			
	Immobilisations corporelles*	028	22 988	030	22 769	219	1 208
	Immobilisations financières* (1)	040	8 711	042		8 711	8 711
	Total I (5)	044	31 699	048	22 769	8 930	9 919
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	780	052		780
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances { Clients et comptes rattachés * (2) { Autres * (3)	068	31 479	070		31 479	62 979
		072	3 029	074		3 029	2 728
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	75 748	086		75 748	74 377
	Charges constatées d'avance *	092		094			
	Total II	096	111 037	098		111 037	140 973
	Total général (I + II)	110	142 736	112	22 769	119 967	150 892
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
				1		2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		1 500		1 500	
	Ecarts de réévaluation	124					
	Réserve légale	126		150		150	
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)	131		2 086		2 086	
	Report à nouveau	134		60 498		55 785	
	Résultat de l'exercice	136		(5 271)		4 712	
	Subventions d'investissement	137					
	Provisions réglementées	140					
	Total I	142		58 963		64 234	
Provisions pour risques et charges				Total II		154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		1 602		4 784	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		4 000		7 636	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		13 965		29 763	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)	169	19 527	172	35 832	40 534	
	Comptes courants d'associés	173		5 606		3 017	
	Autres dettes	175				924	
	Produits constatés d'avance	174					
Total III	176		61 004		86 658		
Total général (I + II + III)				180		119 967 150 892	
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD2025

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SARL 4 AOUT AUTOS		Néant ☐	
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Exercice N clos le 31/12/2024	
				Exercice N-1 clos le 31/12/2023	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210	
	Production vendue { biens services * }	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214	133 352
			217	218	124 475
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	
	Production immobilisée *			224	
	Subventions d'exploitation reçues			226	
Autres produits			230		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	257 827
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	
	Variation de stock (marchandises) *			236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238	92 203
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240	110
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	55 282
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	2 499	244	3 365
	Rémunérations du personnel *			250	78 544
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252	32 463
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, I-2°, al 3 du CGI)	255		254	989
	Dotations aux provisions			256	
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259		262	22
		260			72
	Total des charges d'exploitation (II)				264
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(5 151)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280	
	Produits exceptionnels (IV)			290	
	Charges financières (V)			294	120
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 35% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347		300	
		348			
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	832
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318	
	Provisions non déductibles *			322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés	247		330	
	écarts de valeurs liquidatives sur OPC *		248		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		249		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999	
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997
Déductions	Entreprises nouvelles (44 sexes)	986		989	
				991	
	ZFA NG (44 quaterdecies)	345		344	
	Zone franche urbaine (44 octies A)	987		127	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				352	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)		356		
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :			360	
	RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		370	372	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)										Désignation de l'entreprise : SARL 4 AOUT AUTOS										Néant ☐ *	
I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *											
ACTIF IMMOBILISE										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice											
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406													
	Autres	410		412		414		416													
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426													
	Constructions	430		432		434		436													
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	2 400	442		444		446	2 400												
	Installations générales, agencements divers	450	15 260	452		454		456	15 260												
	Matériel de transport	460	2 900	462		464		466	2 900												
	Autres immobilisations corporelles	470	2 428	472		474		476	2 428												
Immobilisations financières		480	8 711	482		484		486	8 711												
TOTAL		490	31 699	492		494		496	31 699												
II AMORTISSEMENTS				Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																					
Fonds commercial		495		497		498		499													
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506													
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516													
	Constructions	520		522		524		526													
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	2 400	532		534		536	2 400												
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	14 378	542	750	544		546	15 128												
	Matériel de transport	550	2 900	552		554		556	2 900												
	Autres immobilisations corporelles	560	2 103	562	239	564		566	2 341												
TOTAL		570	21 781	572	989	574		576	22 769												
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																			
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5															
		6	7	8	9	10															
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values																
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme															
						⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,80 % ⑦	0 % ⑧												
1																					
2																					
3																					
4																					
5																					
6																					
7																					
8																					
9																					
10																					
TOTAL		578	580	582	584	586	581	587	589												
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595													
TOTAL					596	585	597	599													

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Sephes
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : SARL 4 AOUT AUTOSNéant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)				
	Dotations		Reprises					
Fonds commercial	681		683					
Autres Immob. incorp.	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
Terrains	710		715		2			
Constructions	720		725		3			
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4			
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5			
Matériel de transport	750		755		6			
Autres immobilisations corporelles	760		765		7			
TOTAL	770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780	

II DÉFICITS REPORTABLES			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice	982 bis
Déficits imputés			983
Déficits reportables			984
Déficits de l'exercice			860 5 271
Total des déficits restant à reporter			870 5 271

IV DIVERS			
Primes et cotisations complémentaires facultatives			381
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)			325
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			327
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *			380
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS			326
N° du centre de gestion agréé			388
Montant de la TVA collectée			374 51 411
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378 26 366
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

5

DETERMINATION DES EFFECTIFS
ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFP N° 2033-E 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL 4 AOUT AUTOS		Néant ☐	
Exercice ouvert le : 01012024		et clos le : 31122024	
Durée en nombre de mois		12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel *	376	3	
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	257 827	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105		
TOTAL 1	106	257 827	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Variation positive des stocks	111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL 2	144		
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	121	102 441	
Variation négative des stocks	145	110	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	22 759	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	293	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	22	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	150		
TOTAL 3	152	125 625	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137	132 202
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		117	132 202
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.			
Mono établissement au sens de la CVAE	020	X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022	257 827	
Effectifs au sens de la CVAE	023		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026		
Période de référence	024	01/01/2024	160 31/12/2024
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	186		

(1) il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

⑥

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F 2025

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

☒ (1) Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31/12/2024

N° SIRET 48440618600029

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL 4 AOUT AUTOS

ADRESSE (voie) 48 Rue DU DAUPHINE

CODE POSTAL 69800

VILLE SAINT-PIEST

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	150
TOTALISATION	905	2	TOTALISATION	906	150

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Denomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Denomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Denomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Denomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MME Nom de famille GATT Prénom(s) Sandra

Nom d'usage % de détention 50,00 Nb de parts ou actions 75

Naissance : Date 07061989 N° département 69 Commune LYON Pays FRANCE

Adresse : N° 7 Voie ALLEE DES CAMELIAS

Code postal 69120 Commune VAULX EN VELIN Pays FRANCE

Titre (2) M Nom de famille LAROSA Prénom(s) Franck

Nom d'usage % de détention 50,00 Nb de parts ou actions 75

Naissance : Date 25081987 N° département 69 Commune LYON Pays FRANCE

Adresse : N° 7 Voie ALLEE DES CAMELIA

Code postal 69120 Commune VAULX EN VELIN Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2025

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1

(1) Néant ☒

EXERCICE CLOS LE 31/12/2024

N° SIRET 48440618600029

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL 4 AOUT AUTOS

ADRESSE (voie) 48 Rue DU DAUPHINE

CODE POSTAL 69800 VILLE SAINT-PIEST

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

Déclaration des loyers au 1er janvier de l'année : 2025

[illegible]

IMPOT SUR LES SOCIETES
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD (SUITE)
(2025)

(À ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise
et Date de clôture de l'exercice

SARL 4 AOUT AUTOS
31122024

I DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNERATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2024, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 0 %, 15 % ou 19 %			
	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater)	Taux de 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONNS (article 222 bis du CGI)

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le 01012024 et clos le 31122024		Régime simplifié d'imposition ☒ Régime réel normal ☐	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe ☐ Si PME innovante ☐		Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime) ☐	
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE			
Désignation de la société		Adresse du siège social	
SARL 4 AOUT AUTOS			
SIRET 48440618600029			
Adresse du principal établissement		Ancienne adresse en cas de changement	
48 Rue DU DAUPHINE			
69800 SAINT-PIEST			
RÉGIME FISCAL DES GROUPES			
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante		SIRET	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :			
B ACTIVITÉ			
Activités exercées		Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐	
Commerce et réparation automobile			
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)			
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal 0 Bénéfice imposable à 15% Déficit 5 271	
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%			
2. Plus-values			
PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	
		PV exonérées (art. 238 quindecies)	
Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations			
Entreprise nouvelle art. 44 sexies ☐		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A ☐	
France ruralités revitalisation FRR art. 44 quindecies A ☐		Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 quaterdecies ☐	
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art. 44 sexdecies ☐		Zone franche urbaine Territoire entrepreneur art. 44 octies A ☐	
Sociétés d'investissements immobiliers cotées ☐		Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies ☐	
		Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies ☐	
		Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodécies ☐	
		Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies ☐	
		Autres dispositifs ☐	
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI ☐			
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)			
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts			
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.			
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)			
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%			
F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE			
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé Comptabilité expert			
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :		Nom et adresse du conseil :	
AL CONSULTANTS 112-114 rue Jean Vallier 69007 LYON Tél : 04.37.65.17.72			
OGA/OMGA ☐ Visiteur conventionné ☐ (Cocher la case correspondante)		Identité du déclarant :	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du visiteur ou certificateur conventionné :		Date : Lieu :	
N° d'agrément :		Qualité et nom du signataire :	
Signature :			
Examen de conformité fiscale (ECF) ☐ prestataire :			

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

G

1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts	Payées par la société elle-même	(a)	
	Payées par un établissement chargé du service des titres	(b)	
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)		(c)	
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		(d)	
4. Montant des distributions autres que celles visées en (a),(b),(c) et (d) ci-dessus		(e)	
		(f)	
		(g)	
(A préciser par nature sur les lignes e à h)		(h)	
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(i)	
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(j)	
7. Montant des revenus répartis	total (a à h)		

H

[illegible]

4 AOUT AUTOS
Société à Responsabilité Limitée au Capital de 1500 EUROS
Siège Social : 48 RUE DU DAUPHINE
69 800 SAINT PRIEST
RCS LYON B 484 406 186

**RAPPORT DE GESTION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 22 OCTOBRE 2025**

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous présenter, conformément aux dispositions légales, mon rapport sur les opérations de l'exercice social clos le 31 décembre 2014, ainsi que sur les comptes et le bilan dudit exercice, soumis à votre approbation.

Pour votre information, je joins au présent rapport les autres documents prescrits par la loi et que je vous ai adressés dans les délais légaux.

Les comptes et le bilan qui vous ont été soumis ont été établis selon les formes et méthodes d'évaluation prescrites par les textes législatifs et réglementaires en vigueur.

SITUATION DE LA SOCIETE DURANT L'EXERCICE ECOULE :

Poursuite normale de l'activité de la société.

EVENEMENTS IMPORTANTS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE :

Aucun.

EVENEMENTS IMPORTANTS ENTRE LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE ET LA REDACTION DU PRESENT RAPPORT :

Aucun.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT :

L'Assemblée Générale annuelle a pris acte du résultat négatif de (- 5271 €), et a proposé d'attribuer celui-ci au report à nouveau, au compte, autres réserves.

DIVIDENDES ET AVOIRS FISCAUX VERSES AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES :

Néant

PRISES DE PARTICIPATION :

Aucune nouvelle participation n'a été prise

PERSPECTIVES :

La nouvelle année devrait être bénéficiaire avec un salarié en moins mais maintient du CA..

Je vous demande de bien vouloir voter favorablement sur le texte des résolutions qui vont être soumises à votre approbation.

La Gérance



4 AOUT AUTOS
Société à Responsabilité Limitée au Capital de 1500 EUROS
Siège Social : 48 Rue du DAUPHINE
69 800 SAINT PRIEST
RCS LYON B 484 406 186

RAPPORT SPECIAL DE LA GERANCE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 22 OCTOBRE 2025

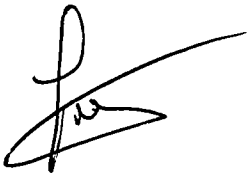
Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article L 223-19 du Code de Commerce, visant les conventions intervenues directement ou par personnes interposées entre la Société et l'un des Gérants ou Associés, je vous informe qu'au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Il a été attribué, au titre de l'exercice écoulé à Mr Franck LAROSA, la somme de 38 138 € euros.

Je vous demande de bien vouloir agréer ces conventions.

La Gérance

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'F' followed by a horizontal line and a small flourish.

SARL 4 AOUT AUTOS
48 Rue du Dauphiné
69800 SAINT PRIEST
Société à Responsabilité Limité au Capital de 1500 €

RCS LYON B 484 406 186

FEUILLE DE PRESENCE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
REUNIE LE 22 OCTOBRE 2025

Mr/Mme/Melle Prénom et Nom Domicile	PARTS	VOIX	Mandataire Mr/Mme/Mlle Prénom/Nom/Dom	SIGNATURES
Mr LAROSA Franck	75	75		
Mlle GATT Sandra	75	75		
TOTAUX	75	75		

Le Président de Séance soussigné, LAROSA Franck

Certifie exacte la présente feuille de présence faisant apparaître que l'ensemble des associés
sont présents, totalisant 150 parts ayant droit de vote et auxquelles sont attachées 150 voix,

A St Priest,
LE 22 OCTOBRE 2025

Mr Franck LAROSA
LE PRESIDENT DE SEANCE



4 AOUT AUTOS
Société à Responsabilité Limitée au Capital de 1500 EUROS
Siège Social : 48 RUE DU DAUPHINE
69 800 SAINT PRIEST
RCS LYON B 484 406 186

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 22 OCTOBRE 20225**

*L'an deux mille VINGT CINQ,
Le VINGT DEUX OCTOBRE à 10 heures*

*Les Associés de la Société « 4 AOUT AUTOS » se sont réunis en Assemblée Générale Annuelle,
au siège social, sur la convocation qui leur a été faite par la Gérance.*

La séance est ouverte sous la présidence de Mr Franck LAROSA, Gérant

*Il a été dressé une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée en
entrant en séance.*

Le Président précise que le Capital est composé de la manière suivante :

Mr LAROSA Franck, marié,
Demeurant, 23 rue Pomponne Serve, 69 180 Chassieu
Représentant 75 parts sociales

Et,
Melle GATT Sandra, mariée,
Demeurant, 23 rue Pomponne Serve, 69 180 Chassieu
Représentant 75 parts sociales

Soit 150 parts représentant la totalité des parts sociales de la Sarl 4 Août Autos,

*Et constate que la feuille de présence, certifiée exacte par ses soins, fait ressortir que la totalité
des associés représentant les parts sociales étaient présents, soit 150 parts sur un total de 150
le Président constate que le quorum requis étant atteint,*

*En conséquence, l'Assemblée peut valablement délibérer, et prendre ses décisions à la majorité
requis de la moitié des parts sociales.*

Puis, il rappelle que l'ordre du jour de la présente Assemblée est le suivant :

- *Rapport de la Gérance sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice social
clos le 31 décembre 2024, ainsi que sur les opérations visées à l'article L223-19 du Code
de Commerce intervenues au cours du même exercice ;*
- *Examen et approbation des comptes et du bilan dudit exercice,*
- *Affectation des résultats*
- *Approbation des conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce*
- *Questions diverses*
- *l'inventaire, le compte de résultat, l'annexe et le bilan de l'exercice écoulé ;*
- *le rapport de la Gérance ;*
- *le texte des résolutions qui seront proposées au vote de l'Assemblée,*

puis il rappelle que le rapport de la Gérance sur les opérations de l'exercice, le compte de résultat, le bilan ainsi que le texte des résolutions proposées ont été adressées aux associés non gérants, plus de quinze jours francs avant la date de l'Assemblée, et que pendant ce même délai de quinze jours francs précédant l'Assemblée, l'inventaire a été tenu à leur disposition au siège social.

Le Président donne ensuite lecture du rapport de la Gérance. Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion. Celle-ci étant close et personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la Gérance et pris connaissance des comptes et du bilan de l'exercice social clos le 31 décembre 2024, les approuvent tels qu'ils lui ont été présentés et donne quitus de sa gestion à la Gérance.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte d'un résultat déficitaire de Cinq mille deux cent soixante et onze euros (-5271 €), pour l'exercice écoulé, et sur proposition de la Gérance, ce résultat est affecté au compte autres réserves, compte tenu de cette affectation, le compte des capitaux propres de la société sera de 55 227 € 150 € restent affectés à la réserve légale.

La gérance propose de poursuivre l'activité malgré cette perte, le report restant positif. Pour répondre aux prescriptions légales, il est rappelé qu'il n'a été distribué aucun dividende au titre des trois derniers exercices.

Cette décision, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la Gérance sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce, approuve ces conventions.

Avant de mettre aux voix cette résolution, la Présidente rappelle que chacun des associés ne peut participer au vote sur les conventions auxquelles il a participé et que ses parts ne sont prises en compte pour le calcul du quitus et de la majorité.

Cette résolution, mise aux voix, les voix de la gérante étant exclues l'assemblée ne peut voter cette résolution.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès verbal qui, après lecture a été signé par la Gérance.

la Gérance